

# INFORMO



## Quels emplois dans les pays de la région Centre ?

Maurice Colliez

L'économie régionale garde un caractère industriel marqué avec une assez forte proportion d'ouvriers (32 %) parmi les salariés. Cependant, le profil socioprofessionnel des emplois varie selon les territoires qui composent la région. Dans la plupart des pays peu urbanisés du centre et du nord de la région, on observe une forte présence ouvrière alors que les pays ruraux du sud se caractérisent par une proportion élevée d'employés. Les pays urbains, comme les grandes agglomérations, présentent un taux d'encadrement plus important. La féminisation des emplois est plus forte dans les agglomérations.

**A**u 31 décembre 2003, la région Centre compte près de 803 000 emplois salariés. Elle se caractérise par un pourcentage d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés assez élevé (32 %), soit 2 points de plus qu'à l'échelon de la France de province. C'est en Franche-Comté que le taux d'ouvriers est le plus élevé (35 %) et en Ile-de-France qu'il est le plus bas (17 %).

### De nombreux emplois de cadres dans les pays urbains et périurbains

Le premier groupe rassemble les pays où la présence de cadres et de professions intermédiaires est importante. Néanmoins, ce taux d'encadrement élevé résulte d'orientations économiques différentes selon les territoires. Les pays urbanisés de Bourges, Castelrous-

secteur de l'énergie lié à la présence des centrales nucléaires de Saint-Laurent-Nouan et de Chinon.

### Plus d'employés dans les pays du sud de la région

Les pays de Beauce-Val de Loire, de la Brenne, du Boischaut Nord, de la Châtre-en-Berry, du Berry/Saint-Amandois et de la Touraine Côté Sud constituent le second groupe. Ce sont principalement des pays à dominante rurale. Ils se caractérisent par une proportion élevée d'employés, conséquence de la faible part des emplois dans l'industrie. En pays de Brenne, du Boischaut Nord et du Berry/Saint-Amandois, le secteur public (mairies, hôpitaux) structure le tissu économique local et demeure une composante essentielle de l'appareil productif. C'est dans ces pays que les employés sont les mieux représentés parmi les catégories socioprofessionnelles : 39 % dans la Brenne et 37 % en Berry/Saint-Amandois, soit respectivement 9 et 7 points de plus que dans l'ensemble des pays de la région.

Dans les pays de la Châtre-en-Berry, Touraine Côté Sud et Beauce-Val de Loire, les employés représentent environ un tiers des salariés. Ils travaillent principalement dans des petits établissements du commerce ou de services à la personne, mais également dans les structures hospitalières implantées dans ces territoires.

#### Plus d'ouvriers en région Centre

	cadres	professions intermédiaires	employés	ouvriers qualifiés	ouvriers non qualifiés
Centre	14,5	23,2	30,9	22,1	9,3
Métropole	18,6	24,1	30,6	18,8	8,0
France de province	15,4	23,4	31,3	21,1	8,9

Source : INSEE - CLAP - DADS 2003 - Fichier des agents de l'Etat

À la demande du Conseil Régional, l'Insee Centre a réalisé une étude sur la qualification des emplois dans les 31 pays de la région. Les pays, territoires de cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, ne recouvrent pas l'ensemble du territoire régional. Deux salariés sur trois (512 000) y travaillent. Les trois agglomérations de Blois, d'Orléans et de Tours, hors pays, regroupent le dernier tiers.

Les poids relatifs des catégories socioprofessionnelles, différents selon les pays, conduisent à construire une typologie des pays en cinq grands groupes.

sin-Val de l'Indre et Chartrain, structurés autour d'une grande ville, profitent de la présence d'établissements du secteur non marchand (administrations locales, centre hospitalier) et des nombreux emplois publics associés. Dans les pays périurbains de Sologne-Val Sud et de la Forêt d'Orléans-Val de Loire, l'économie locale s'appuie principalement sur des établissements industriels de grande taille (Masterfoods à Saint-Denis de l'Hôtel ou Saint-Gobain à Sully-sur-Loire), employeurs d'une main d'œuvre plus qualifiée. Enfin, dans les pays des Châteaux et du Chinonais, l'économie est fortement associée au

## Dans les pays de la Beauce, plus de 30 % d'ouvriers qualifiés

Le troisième groupe rassemble six pays ayant en commun une part élevée d'ouvriers, notamment d'ouvriers qualifiés. Le pays du Val de Creuse-Val d'Anglin possède ainsi la part d'ouvriers qualifiés la plus importante (36 %), soit 10 points de plus que la moyenne des pays. Dans ce pays, l'industrie est souvent de type traditionnel (construction aéronautique) ou ancienne (habillement). Dans les pays de Beauce, de Beauce-Gâtinais en Pithiverais, de Loire-Beauce et de Loire-Val d'Aubois, le tissu économique local est assez fortement structuré par les activités industrielles. Les proportions d'ouvriers qualifiés sont proches ou supérieures à 30 %. Après la fermeture de l'usine de production automobile MATRA de Romorantin-Lanthenay, l'emploi industriel est moins concentré dans le pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. Néanmoins, du fait de la présence de nombreux établissements de l'industrie de l'automobile ou des biens intermédiaires, plus d'un salarié sur quatre (29 %) occupe un emploi d'ouvrier qualifié.

## Beaucoup d'ouvriers non qualifiés dans les pays de l'ouest de la région

Le quatrième groupe comprend six pays où la part des ouvriers non qualifiés dans l'emploi salarié est élevée (plus de 12 %) : pays du Vendômois, du Perche, d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne, du Giennois, de la Grande Sologne et de Loire Nature. Le tissu économique de ces territoires est constitué de nombreux établissements industriels de taille moyenne. Dans le pays du Vendômois, les ouvriers non qualifiés se trouvent notamment dans les secteurs de l'automobile ou encore des équipements du foyer. En Grande Sologne, près de 19 % des salariés occupent un emploi d'ouvrier non qualifié contre 11 % pour l'ensemble des pays de la région.

## Six pays au profil proche de la moyenne des pays

Le dernier groupe est constitué de pays où la structure des emplois est comparable à celle observée dans l'ensemble des pays. Les ouvriers demeurent la catégorie socioprofessionnelle la mieux repré-

## Typologie des pays selon les qualifications socioprofessionnelles



- Pays à taux d'encadrement élevé
- Pays proche de la moyenne des pays
- Pays à taux d'employés élevé
- Pays à fort taux d'ouvriers qualifiés
- Pays à fort taux d'ouvriers non qualifiés

Zones blanches : communes n'appartenant pas à un pays

©IGN-INSEE-2006  
Source : INSEE

sentée des salariés (37 %) devant les employés (30 %). Les professions intermédiaires regroupent 22 % des salariés, soit une part double de celle des cadres. Dans les pays Drouais, Dunois, Loire-Touraine et Sancerre-Sologne, l'activité industrielle, très présente, repose sur de nombreuses unités de taille moyenne de l'industrie pharmaceutique ou de l'industrie du caoutchouc. Dans le pays de Vierzon où le Centre hospitalier est le premier employeur, l'économie non marchande reste une composante essentielle du tissu économique local. En revanche, ce secteur est peu développé dans le pays du Gâtinais. Près de la moitié des emplois (15 700 salariés) sont issus du secteur marchand du fait notamment de l'implantation d'établissements du sec-

teur des activités financières (banques ou assurances).

## Un taux d'encadrement élevé dans les agglomérations

L'ensemble des huit plus grandes agglomérations régionales regroupe près de 460 000 salariés. A la différence de la moyenne des pays, où les grandes catégories socioprofessionnelles (encadrement, employés et ouvriers) sont assez également réparties, les agglomérations se caractérisent par plus de professions d'encadrement (42 %) et moins d'ouvriers (25 %) parmi les salariés. Ceci procède à la fois d'une forte tertiarisation de l'emploi et d'une plus faible industrialisation dans les zones urbaines malgré la présence de

Répartition des emplois par catégories socioprofessionnelles au 31/12/2003					%
Pays	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Bassin de vie Castelroussin-Val de l'Indre	13,6	22,1	31,9	22,2	10,1
Beauce	10,9	17,4	24,8	33,8	13,2
Beauce-Gâtinais en Pithiverais	12,0	19,1	22,2	34,7	12,0
Beauce-Val de Loire	13,7	18,4	32,9	25,1	10,0
Berry/Saint Amandois	10,2	18,0	36,9	24,6	10,4
Boischaut Nord	9,9	16,8	33,8	27,3	12,2
Bourges	14,2	24,6	33,1	20,1	8,1
Brenne	9,4	18,5	38,8	23,0	10,3
Chartrain	15,0	24,0	31,5	20,9	8,7
Châteaux	14,0	23,5	29,5	25,7	7,2
Chinonais	12,5	24,6	31,8	23,8	7,3
Drouais	13,6	21,5	28,4	24,3	12,1
Dunois	12,1	21,6	30,3	24,3	11,7
Forêt d'Orléans-Val de Loire	15,3	24,4	23,5	27,1	9,8
Gâtinais	13,1	20,8	29,9	26,9	9,4
Giennois	10,7	20,2	29,1	27,8	12,1
Grande Sologne	10,6	18,0	29,8	23,0	18,7
Issoudun et de la Champagne Berrichonne	9,7	18,5	27,8	29,4	14,6
La Châtre-en-Berry	10,3	16,0	35,2	23,6	14,9
Loire Beauce	12,0	19,2	25,6	31,3	11,9
Loire Nature	11,8	17,7	28,5	26,9	15,1
Loire Touraine	12,6	21,7	26,1	28,1	11,6
Loire-Val d'Aubois	11,4	17,6	29,6	29,5	11,9
Perche	12,0	19,5	28,2	26,4	14,0
Sancerre-Sologne	11,6	22,1	28,8	25,2	12,2
Sologne-Val Sud	15,7	20,1	27,1	28,1	9,0
Touraine côté sud	12,0	19,0	32,1	24,2	12,7
Val de Creuse-Val d'Anglin	10,7	16,2	30,4	35,8	6,9
Vallée du Cher et du Romorantinais	10,1	18,9	31,4	28,7	10,7
Vendômois	12,4	19,2	28,8	27,0	12,5
Vierzon	12,1	21,2	32,6	25,8	8,3
Moyenne pays	12,8	21,3	30,1	25,2	10,6
Moyenne région	14,5	23,2	30,9	22,1	9,3

Source : INSEE - CLAP - DADS 2003 - Fichier des agents de l'Etat

grands établissements de l'industrie de la parfumerie dans l'agglomération d'Orléans ou de l'industrie du caoutchouc dans l'agglomération de Tours. L'agglomération de Dreux occupe toutefois une position originale sur l'échiquier des agglomérations régionales : les ouvriers y sont surreprésentés parmi les salariés (34 %).

### Peu de jeunes salariés

Dans une très large majorité de pays, ainsi que dans les agglomérations, les salariés de

moins de 30 ans sont moins nombreux que les salariés de plus de 50 ans.

De façon générale, les salariés de moins de 30 ans sont très bien représentés dans les pays structurés par l'industrie. Ceci résulte pour partie du grand nombre d'emplois d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés proposés par les appareils productifs. Dans le pays de Loire-Beauce, les jeunes représentent 23 % de l'ensemble des salariés, contre un peu plus de 20 % pour l'ensemble des pays. Le pays d'Issoudun et

de la Champagne Berrichonne fait exception avec une très faible part des jeunes dans l'appareil productif (18 %). Dans ces pays à forte activité industrielle, la féminisation des emplois demeure assez faible.

En revanche, dans les pays où le secteur non marchand occupe une place déterminante, notamment les pays du sud de la région, les salariés plus âgés sont plus représentés et la féminisation des emplois est plus élevée. La surreprésentation des

Répartition des emplois par catégories socioprofessionnelles au 31/12/2003						%
Agglomérations	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Blois	15,9	24,9	33,1	19,0	7,1	
Bourges	14,8	25,8	34,6	17,9	6,9	
Chartres	15,5	26,3	34,4	16,2	7,6	
Châteauroux	14,2	22,5	33,5	20,7	9,1	
Dreux	14,0	22,5	29,3	22,4	11,8	
Montargis	13,2	23,0	31,6	25,2	7,0	
Orléans	18,7	27,0	31,8	14,7	7,7	
Tours	16,3	26,7	32,9	18,1	6,0	
Ensemble des agglomérations	16,3	25,9	32,7	17,7	7,4	

Source : INSEE - CLAP - DADS 2003 - Fichier des agents de l'Etat

### Pour comprendre ces résultats

**Sources** : les indicateurs sur le niveau de qualification des salariés ont été établis à partir de l'exploitation des fichiers « postes » des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) 2003 et du Fichier de la Paie des Agents de l'Etat (FPE) 2003. Les fichiers CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif), récemment disponibles, permettent un dénombrement plus précis des salariés au lieu de travail que celui qui peut être réalisé à partir des fichiers DADS.

**Champ d'étude** : l'étude porte sur l'ensemble des salariés au 31 décembre 2003 en poste dans la région Centre, à l'exception des salariés de l'agriculture, de ceux relevant des activités du travail temporaire, des services domestiques et des militaires. Les postes retenus sont ceux qui présentent une certaine consistance en termes de volume de travail, de durée d'exercice et de rémunération.

**Le pays** est un territoire qui traduit une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale. Le pays exprime la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres. Il constitue le cadre de l'élaboration d'un projet commun de développement durable, destiné à développer les atouts du territoire considéré et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural. Ce projet prend la forme d'une charte de développement de pays. Au 31 décembre 2003, la région Centre comptait 31 pays.

**Le critère de qualification** retenu est la catégorie socioprofessionnelle (nomenclature PCS 2003), avec les modalités suivantes : cadres supérieurs, professions intermédiaires, employés, ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés. La catégorie cadres supérieurs regroupe les chefs d'entreprises salariés et les cadres et professions intellectuelles supérieures. La catégorie ouvriers qualifiés comprend aussi les chauffeurs. Le taux d'encadrement est défini comme l'ensemble des cadres supérieurs et professions intermédiaires rapporté au total de l'effectif salarié. Le taux de qualification des ouvriers rapporte le nombre des ouvriers qualifiés au nombre total des ouvriers.

employés dans ce secteur d'activité semble en être l'élément explicatif. Dans le pays du Berry/Saint-Amandois où plus d'un tiers des salariés est un employé, les femmes occupent plus de la moitié des emplois.

### Une forte féminisation des emplois dans les agglomérations

La parité hommes-femmes est réalisée dans l'ensemble des agglomérations où les femmes représentent 49,8 % des salariés. Elles occupent souvent un emploi d'ouvrier. En revanche, 13 % d'entre elles sont cadres, soit deux points de plus qu'à l'échelon des pays. ■

### Pour en savoir plus

Un dossier sur les pays a été réalisé en partenariat avec le Conseil régional de la région Centre.

Les publications de l'Insee Centre sont disponibles sur le site internet : [www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre), rubrique "publications".